

16 au 28 août

→ Tandem Junior

franco-allemand

Ce séjour linguistique s'adresse à des jeunes Français et des jeunes Allemands désirant allier vacances et apprentissage d'une langue et d'une culture étrangère.



Le Tandem est une méthode linguistique dynamique et motivante : un Français et un Allemand travaillent en équipe et s'enseignent mutuellement leur langue. Vivre ensemble en groupe binationnel et séjourner dans les deux pays permet une découverte vivante de l'autre culture ainsi qu'une mise en pratique immédiate et permanente des apprentissages linguistiques. En plus des activités linguistiques, les jeunes définiront ensemble des activités culturelles et sportives favorisant la communication dans le groupe. et participeront à l'élaboration du programme d'activités.

Ils sont accompagnés par une équipe d'amateurs français et allemands qualifiés. Des connaissances de base de l'allemand sont nécessaires.

Ce projet est soutenu par l'OFAJ.

Hébergement : chambres à partager

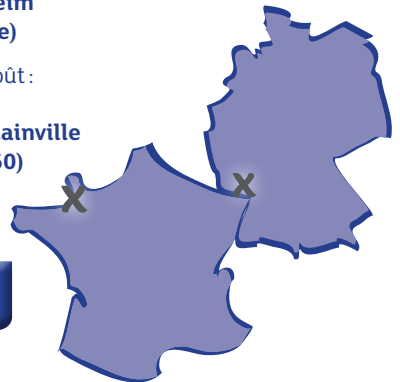
Nombre de participants : 20

16 au 22 août :
Bad-Dürkheim
(Allemagne)

22 au 28 août :
CORE
Agon-Coutainville
(Manche, 50)

450 €

YMCA CORE
Jean-Yves Martin
martin.assocore@sfr.fr
02 33 47 21 64
www.lecore.net



➔ Modalités d'inscription & règlement des séjours

Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné d'informations plus détaillées sur le séjour.

Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

A réception de ces documents, une confirmation d'inscription vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci devra être réglé au plus tard un mois avant le début du séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides financières (Bons Vacances de la CAF, aides VACAF, mairies, comités d'entreprise...). Nous acceptons également les chèques vacances ANCV.

Le prix

Il comprend :

- la cotisation à l'association ainsi qu'une assurance en responsabilité civile,
- l'assurance rapatriement pour les séjours à l'étranger.

Il ne comprend pas :

- le transport jusqu'au lieu de séjour ou point de rencontre (sauf mention contraire). Nous comptons sur les parents pour accompagner les enfants. Pour les séjours financés par l'OFAJ et Erasmus+, le remboursement d'une partie des frais de transport est proposé. Contactez l'organisateur.
- les frais de santé : s'il y a nécessité d'acte médical, le remboursement des frais engagés sera demandé aux familles à la fin du séjour.

Nos partenaires :



OF AJ
DF JW



Erasmus+



Agon-Coutainville



Les associations UCJG – YMCA CORE, Groupe Alsace, Loire, Le Rocheton et Villeneuve lez Avignon sont membres de l'Alliance Nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende – 79038 Niort cedex 9

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais (hors acompte) déjà réglés seront proposés.

Document non contractuel.